



SCI imposition/frais

Par Gwladys9

Bonjour.

Je souhaite avoir des infos sur la SCI en résidence principale.

Suite à un divorce, je vends mes parts mais je ne sais pas si je vais être imposable dessus et si oui à combien?

Merci de votre aide.

Par yapasdequoi

Bonjour,

imposable comment ? sur la plus value immobilière ?

parce que cette vente n'est pas un revenu imposable.

La SCI en "résidence principale" est un abus de langage.

Une SCI est une personne morale, elle n'a donc pas de résidence principale.